

Bailleur
SCI Revellat-Perroquets Mme Revellat Evelyne 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne

Locataire Destinataire
Madame Anne Marchal 33, rue des Perroquets 94350 Villiers sur Marne

Quittance de loyer Loyer Février 2017		Quittance n° 2
<p>Reçu de : Mme Anne Marchal</p> <p>la somme de : 630,00 €</p> <p>pour loyer et accessoires des locaux sis à : 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne</p> <p>en paiement du mois de février 2017</p> <p>Fait à Villiers sur Marne le 19 février 2017</p> <p>Signature du bailleur</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div>	<p>Détail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loyer nu : 580,00 € - Charges / Provisions de Charges : 50,00 € <p>Montant total du terme : 580,00 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paiement locataire : 630,00 € - Solde à payer : 0 € 	
<p><small>Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.</small></p>		

N.B. : Le loyer est payable entre le 1^{er} et le 5 du mois, tel que prévu au bail.